

Conseil d'Administration 16 décembre 2025

Présents : 13 membres du CA
Absents excusés : Danielle Rigault, Vincent Barge.

1- Bilan du Salon nautique

Bilan très positif: peu de dépenses (350€ emplacement et frais divers), nombreux contacts (2 nouveaux bateaux inscrits et quelques équipiers recrutés ou intéressés)

Présentation sur le podium du Midi-Libre de l'Escalade 2026 avec Xavi LOPEZ de l'Escala, ainsi que des 4 régates Grunavacap avec le président du Yacht Club de Gruissan Gérard BOUCOURT.

Pour le Salon 2026: conserver la même organisation, prévoir en amont du salon un article validé par le CA pour le catalogue du salon (pour éviter toute polémique), faire imprimer une banderole «Recherche équipières, équipiers et bénévoles»

Le CA approuve cette organisation

2- Calendrier 2026

Le calendrier est publié sur le site

L'occupation des salles a été vue par Hélène-Anne avec le centre nautique.

Régate des Huîtres le 08/03/26 : idée de faire venir un ostréiculteur pour présenter et ouvrir les huîtres. Rémi se renseigne.

Régate festive du 2 et 3/05/26:

Repas le samedi 2 mai – 80 personnes environ – 19h apéro, 19h30 repas.

Eric est en relation avec le traiteur « Lou Porcelou » qui propose pour 28€: salade de pays, jarret de porc grillé avec pommes de terre, fromage, tarte aux pommes. Le repas sera proposé à ce prix aux adhérents Sorac.

Nous remercions Henri Roques qui nous offrira le vin « La Combe Saint-Paul ».

Régate Grunavacap, 4 dates retenues : 29/03 au Cap, 19/04 à Gruissan, 13/09 à Narbonne, 11/10 à Valras.

Remise d'un Trophée à Valras après la dernière course.

Le Bureau propose que seule la régate du Cap compte pour le Trophée SORAC. Faut-il ajouter les 3 autres régates au Trophée?

Le CA est d'accord pour que seule la régate du Cap soit inscrite au Trophée SORAC 2026

3- Préparation de l'AG du 31/01/26

-Repas avant l'AG « Au bout du Quai » (Rémi s'en charge)

Modification de l'article 18-2 dans les statuts du club. Après discussion le CA se prononce pour la modification de la formulation et la suppression d'une partie de la phrase.

Prévoir une AG Extraordinaire avant l'AG pour la modification.

AG élection du CA : 4 sortants et 1 démission soit 5 postes à pourvoir.

Dotations : Marc a fait la liste des bénéficiaires de la dotation skippers, équipiers et bénévoles, en tout 67 personnes.

SORAC Centre Nautique Avenue du Passeur Challies 34300 Le Cap d'Agde

Association sportive loi de 1901. Affiliée à la FFV sous le N°34011
Agréée Jeunesse et Sports N° S-005-2003. N° SIRET : 502 705 957 000 20

e-mail : secretariatsorac@gmail.com Président : 06 37 84 72 17

Site internet: www.soracagde.com

Devis reçu pour une commande de vestes zippées bleu marine avec marquage sur la manche du slogan « A vos voiles, prêts, naviguez » et logo du club sur le devant.

Montant du devis 2800€

- Récompenses aux skippers : Joëlle nous dit que les finances du club le permettent.

Le CA décide de reconduire les récompenses aux skippers ayant participé à au moins 7 régates durant la saison 2025.

Bons d'achat chez Uship pour un budget de 1000€. Hélène-Anne s'en occupe.

-A la première régate de l'année, chaque skipper recevra un auto-collant avec la pavillonnerie de régate.

4- Budget

-26000€ sur le compte courant et le livret

Joëlle nous dit que les finances du club se portent bien ce qui nous permet de prévoir quelques achats. Elle va passer une provision de 2300€ pour le loyer 2025.

Achat en 2025 d'un nouvel ordinateur 500€ (validé) et d'une boîte à outils pour Arcos 80€ (validé).

Dépenses à répartir sur l'année 26: anémomètre et girouette, remplacement du réfrigérateur sur Oscar et du moteur des essuie-glaces sur Arcos.

Compte-tenu des finances une augmentation des tarifs n'est pas nécessaire pour 2027

actuellement en fonction des résultats de 2026 mais on se réserve le droit d'augmenter si besoin.

5- Divers

- Mettre à jour le règlement intérieur: changer le nom du président, du trésorier... etc...

Le CA valide la mise à jour du règlement intérieur.

- Alain nous informe qu'il fait partie du Conseil Portuaire et du Conseil d'Exploitation du port.

Fin du CA 20h

Secrétaire de séance

Armelle